

Ecole Briand

Place Briand
67 230 BENFELD
03 88 74 42 71

0672083a@ac-strasbourg.fr

Circonscription d'Erstein Inspection de
l'Education nationale

ien.erstein@ac-strasbourg.fr



Vous êtes volontaire pour un Service Civique ? L'école Briand vous attend

L'équipe pédagogique sera heureuse de vous accueillir dans cette mission :

- ☐ ACCESSIBLE A TOUS, DE 18 A 25 ANS
- ☐ POUR UNE DUREE DE 24 A 35 HEURES HEBDOMADAIRES SUR 10 MOIS

N'HESITEZ-PAS A NOUS CONTACTER

Ecole Briand : Tél : 03.88.74.42.71 ou 0672083a@ac-strasbourg.fr

Rejoignez-nous pour les trois missions cadres qui vous sont proposées :

- **Participation aux activités éducatives et pédagogiques**

Il peut être proposé au volontaire les activités suivantes :

- participer à l'accueil du matin ;
- contribuer à l'organisation de l'espace de la classe ;
- contribuer à l'organisation et à l'animation des fêtes d'école ;
- participer à l'accompagnement d'une sortie scolaire, sous la responsabilité d'un adulte ;
- aider à l'animation des temps d'activités de cour de récréation en proposant des activités nouvelles et en assurant des actions de médiation ;
- accompagner l'activité d'un petit groupe ou aider un élève dans une activité, avec un enseignant, sous la responsabilité d'un professionnel ;
- participer à la gestion des bibliothèques, centres de documentation (BCD) : assister les enseignants, notamment pour accueillir les élèves pour la gestion du prêt ;

Dans le cadre de l'inclusion des élèves en situation de handicap, les volontaires pourront également :

- coopérer avec les accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) pour aider à l'animation des temps d'activités de cour de récréation en proposant des activités nouvelles et adaptées en petits groupes favorisant l'inclusion et en assurant des actions de médiation ;
- coopérer avec des enseignants pour développer des activités nouvelles permettant aux élèves en situation de handicap (qu'ils soient accompagnés par un AESH ou non) de participer à des activités collectives scientifiques, culturelles, sportives et citoyennes (rencontres avec des élèves d'autres écoles ou établissements, spectacles, concerts, expositions, cérémonies, etc.) ou avec des accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) pour aider à l'animation des temps d'activités de ces élèves et à leur inclusion ;
- aider au montage et à l'animation d'ateliers de sensibilisation et d'échanges pour favoriser la participation active des élèves à la journée internationale des personnes handicapées célébrée le 3 décembre chaque année.